

ECOLE de DANSE CLASSIQUE de Juvignac

dirigée par **Me Françoise de HARO**

Professeur Diplômé par le Ministère de la Musique et de la Danse



RENTRÉE 2025/2026

Les cours de l'École de Danse reprendront à partir du :

LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025

Les inscriptions et ré-inscriptions auront lieu **obligatoirement** lors des permanences qui seront tenues dans la **Salle de danse du complexe Lionel de Brunelis** les jours suivants :

les Lundi 8, Mardi 9, Jeudi 11, Vendredi 12 Septembre de 17h à 19h30

et le Mercredi 10 de 16h à 19h30

et pour les retardataires, le Samedi 13 Septembre 2025,

lors du Village des Associations de 14h à 18h sur le parking du

Complexe sportif Lionel de Brunélis

IMPORTANT

En raison du nombre limité d'élèves par cours, la ré-inscription des anciens élèves n'est pas automatique.



Vous devez obligatoirement vous présenter aux permanences avant que le quota maximum d'élèves par cours ne soit atteint.

En cas d'empêchement, merci de prendre contact avec le Professeur au 06.88.13.10.55

Compte tenu des informations en notre possession, les activités et horaires des cours seront les suivants :

	Adhérent 1	Adhérent 2	Adhérent 3
Nom et Prénom			
Activité N° 1			
Jour du cours			
Horaires			
Activité N° 2			
Jour du cours			
Horaires			
Activité N° 3			
Jour du cours			
Horaires			
Documents à fournir	pour les mineurs <input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur pour les majeurs <input type="checkbox"/> Certificat Médical	pour les mineurs <input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur pour les majeurs <input type="checkbox"/> Certificat Médical	pour les mineurs <input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur pour les majeurs <input type="checkbox"/> Certificat Médical
	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche d'inscription <input checked="" type="checkbox"/> Règlement Intérieur <input checked="" type="checkbox"/> Règlement de la Cotisation		

Voir les Tarifs dans le document joint.

Activités et modalités administratives au verso/...

RENSEIGNEMENTS par téléphone au : 06 88 13 10 55 tous les jours à partir de 10h

et sur le site de l'école : **www.danse-classique.com**

COURS de DANSE CLASSIQUE à partir de 3 ans^{1/2}

Tous les soirs de la semaine, du Lundi au Vendredi, à partir de 17h30 et 16h15 le Mercredi, vos enfants répartis sur 10 niveaux différents, des cours Initiation au cours Supérieur pourront suivre les cours de danse Classique assurés par notre Professeur, Françoise de Haro, diplômée d'état du professorat de Danse Classique et notre enseignant chorégraphe Thomas.



COURS **TOMMY'S ART** Ados et Adultes

Tous les Lundi de 19h45 à 21h00 ou Mardi de 20h25 à 21h40, les élèves adolescents et adultes pourront suivre des cours de danses «Autres styles» (Moderne, Néo Classique) assurés par le Chorégraphe/Enseignant Thomas. Comme tous les cours de l'école cette section se produira lors du Gala annuel au CORUM.

COURS **TOMMY'S ART** Enfants de 7 à 14 ans

Tous les Vendredis de 18h00 à 19h00, les enfants de 7 à 14 ans pourront suivre des cours de danses Modernes, Comédies musicales et autres styles assurés par notre enseignant et chorégraphe Thomas et auront une chorégraphie spécifique au Gala.



COURS **CABARET - BROADWAY** Ados et Adultes

Tous les Jeudis de 20h25 à 21h40 et les Lundis de 21h00 à 22h15, pour adultes et adolescents à partir de 15 ans. Travail tout au long de l'année sur divers thèmes Cabaret (revues parisiennes, Broadway, Comédies musicales, ...). Comme tous les cours, cette section se produira au Corum.

Venez prendre un cours d'essai gratuit même si vous n'avez jamais fait de danse !!!

Poursuite des ATELIERS CHORÉGRAPHIQUES du Samedi

Une fois par mois, auront lieu plusieurs ateliers, le Samedi après-midi:

- ▣ un atelier chorégraphique de Danse moderne, Comédies musicales et «autres styles» pour les adolescents de 8 ans à 14 ans animé par Thomas sur des thèmes différents.
- ▣ un atelier chorégraphique de Danse moderne et Comédies musicales pour les enfants de 3^{1/2} ans à 7 ans animé par Thomas sur des thèmes différents, Disney, Halloween, Noël, Carnaval,

Toutes les DEUX semaines :

- ▣ un atelier d'initiation à la Danse Classique pour Adultes débutantes et élémentaires à la demande de nombreuses mères d'élèves !!le Samedi matin de 11h à 12h15

Le tableau du planning et les horaires des ces ateliers seront affichés dans l'école et sur le site de l'École : www.danse-classique.com

Les inscriptions devront se faire sur ce tableau et un minimum de 7 élèves inscrits sera requis par atelier.

Prix de chaque atelier : **12€** pour les Adultes, **10€** pour les enfants. Payable au cours

MODALITÉS des INSCRIPTIONS

Afin de faciliter le travail de trésorerie de l'Association, les chèques correspondant aux 3 règlements de la cotisation annuelle seront à remettre lors de l'inscription à l'ordre de "École de Danse Classique de Juvignac".

Ces chèques seront remis à l'encaissement aux dates suivantes : **30 Septembre 2025, 5 Janvier 2026 et 6 Avril 2026.**

Toute année entamée est due, sauf en cas d'abandon des cours pour certaines raisons de force majeure touchant uniquement l'adhérent (voir Règlement Intérieur). Néanmoins tout trimestre entamé restera dû.

Seuls les nouveaux élèves peuvent prendre UN cours d'essai gratuit.

Toute inscription étant irrévocable, aucune réduction ou remboursement ne pourra être demandé ultérieurement en cas de suspension des cours pour des raisons sanitaires imposées par des mesures préfectorales ou gouvernementales.

DOCUMENTS A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Documents pouvant être téléchargés sur le site de l'École : www.danse-classique.com

- Le Bulletin d'inscription ci-joint dûment lu, complété, daté et signé,
- Le Règlement Intérieur de l'École accepté, daté et signé (document à télécharger sur notre site)
- Les trois chèques de règlement de l'inscription de vos enfants (possibilité d'effectuer un seul règlement pour l'année)
- La déclaration sur l'honneur de non contre-indication à la pratique de la danse (pour les mineurs)
- Pour les majeurs : Un Certificat Médical datant de moins de 6 mois au 11/09/24 (pour les anciens élèves les certificats fournis les années antérieures restent valables 3 ans)

Samedi 13 Septembre : VILLAGE des ASSOCIATIONS au Complexe sportif Lionel de Brunélis.
Renseignements et Inscriptions sur notre stand de 14h à 18h - Démo du cours Supérieur vers 16h30